

**Sujet :** [INTERNET] Usine d'enrobage La Palme/Roquefort

**De :** Antoine <antoinedebarrau@hotmail.com>

**Date :** 18/09/2019 14:14

**Pour :** "pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr" <pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je vous informe de mon opposition formelle au projet d'installation d'une usine d'enrobage sur les hauteurs de La Palme qui est le re et d'une politique nettement regrettable.

Que cette usine soit semi-mobile, provisoire ou autre n'est en rien un argument grâce au jeu de la tacite reconduction.

Tout comme, on ne peut se baser sur les études fournies par Malet et dont on sait pertinemment qu'elles peuvent aisément être contredites. Il existe en e et de nombreux critères de mesures qui peuvent être opposables. Nous pouvons faire le même raisonnement pour les chi res avancés. Il su t pour cela de choisir ceux qui nous arrangent.

Je vous invite par contre à vous rendre dans les jardins de nos domiciles a n d'observer la manière dont le vent à façonné certains de nos arbres et vous vous rendrez compte par vous même, Monsieur le Préfet, à partir d'un élément simple concret et factuel que le village de La Palme se trouve en plein courant d'air et dans l'axe parfait de l'usine, à quelques centaines de mètres de celui-ci. Ceci est la parole d'une personne qui y vit au quotidien et bien décidée à protéger la santé de ses enfants !!

Avant de prendre de votre décision, je vous prie de bien ré échir non pas aux intérêts nanciers de Malet mais aux conséquences environnementales, sanitaires, économiques, foncières mais aussi juridiques et politiques qui découleront de votre décision.

A. de Barrau